

## RÉSOLUTION : LE PLAN PRÉVENTIF DE RÉOLUTION ET LES PLANS PRÉVENTIFS DE RÉTABLISSEMENT DES ASSUREURS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA687	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	950,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

[Nous consulter](#)

### OBJECTIFS

- Comprendre le mécanisme mis en place par le régulateur en Europe pour limiter l'impact de la faillite d'un ou de plusieurs gros assureurs .
- L'objectif étant d'éviter, en cas de risque de défaillance d'un assureur, de procéder à une liquidation et de protéger au mieux les assurés.

#### **Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

Approche très opérationnelle du sujet.

### **Formateur(s) :**

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance expérimenté, formateur expert de Eliza by Ifpass

## PROGRAMME

### A. Cadre Réglementaire de la Résolution

1. Normes et réglementations pertinentes (Solvabilité II, directive sur la résolutions des banques et assureurs, etc.)
2. Rôle des autorités de régulation et de supervision

### B. Présentation du plan préventif de Retablisement

1. Assureurs concernés et livrables obligatoires à l'ACPR
2. Risques en cas de non respect des obligations
3. Construction du plan de rétablissement

### **C. Plans Préventifs de Résolution**

1. Définition et objectifs d'un plan préventif de résolution
2. Éléments clés d'un plan efficace

3. Processus d'élaboration et d'approbation du plan

**D. Mise en Œuvre des Plans et Scénarios de Crise**

1. Gestion des tests de résistance (stress tests) et simulations de crise
2. Rôles et responsabilités des parties prenantes durant la mise en œuvre des plans
3. Suivi et mise à jour des plans préventifs au fil du temps

**Validation des acquis :**

**Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

**PUBLIC**

Administrateurs  
Cadres de l'assurance

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

**PRÉ-REQUIS**

Pas de pré-requis

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 28/04/2025 à 16:03